



Prise en charge d'un mineur

Par **loloboina**, le **28/09/2010** à **11:02**

Bonjour,

je souhaite prendre en charge mon petit frère qui vit avec ma mère à l'île de Mayotte. mes parents sont séparés l'un vit à l'île de la Réunion et l'autre à Mayotte.

Mes parents ne s'opposent pas à ma demande. Nous voulons l'inscrire dans un lycée en internat et c'est dans ce cadre là que je devrais le prendre en charge.

je voudrais connaître la procédure et les acteurs à contacter pour faire une demande de garde afin que je puisse le prendre en charge.

vous remerciant d'avance